

Luc Pire Editions et Renaissance du Livre, c'est fini

Le Moniteur a publié le 7 août l'avis de faillite de Renaissance SA, de Waterloo. Ce mercredi est déjà le dernier jour pour faire valoir ses créances.

ALAIN LALLEMAND

Les auteurs, imprimeurs, prestataires divers disposant de créances à l'encontre de la société Renaissance SA, de Waterloo (société exploitante des marques éditoriales La Renaissance du Livre et Luc Pire Editions), ont jusqu'à ce mercredi 23 août pour se faire connaître auprès du curateur désigné fin juillet par le tribunal de l'entreprise de Nivelles, via le registre central de la solvabilité. Après plus de dix ans de sursauts judiciaires, la société Renaissance a bel et bien été reconnue en faillite ce 25 juillet, mettant un terme à une aventure éditoriale de plus de trente ans. Le délai pour le dépôt des créances était fixé à trente jours : ces créances doivent donc être signifiées avant ce jeudi 24 août.

On se souviendra que tout avait commencé en décembre 1991, lorsque le Liégeois Luc Pire et son épouse créaient Tournesol Conseils SA et le label Luc Pire. Ce label tonique allait animer dignement l'édition belge francophone tout au long des années 90, conserver une belle activité au début du siècle et tenter une relance vers 2005 avec l'appui du management de RTL Belgium, Philippe Delusinne et Freddy Tacheny.

Les difficultés vont naître la décennie suivante avec, à la veille du printemps 2010, le départ de Luc Pire et de sa société Luc Pire Management SPRL, puis, au début de l'été 2010, l'arrivée du Brabançon Alain Van Gelderen. L'homme, qui se présente comme « serial entrepreneur » et expert agréé en stratégie d'entreprise, va alors prendre les commandes de l'entreprise, aux côtés de deux de ses entités commerciales, Jokari SPRL et BE3 SPRL.

Réorganisations judiciaires en rafale

Ce devait être le début d'une nouvelle « Renaissance » (nouveau nom de Tournesol Conseils à partir d'avril 2011), mais force est de constater *a posteriori* que la stratégie réellement suivie sera celle d'une remise à plat répétée des créances. Il y aura d'emblée une première réorganisation judiciaire en février 2011, puis d'autres encore en septembre 2017 et mai 2022.

Malgré ces réorganisations, l'entreprise ne décolle pas. La dernière réorganisation, clôturée en juin 2022, ne garantira en rien les six emplois de la société : au dernier bilan (2022), Renaissance apparaissait en bénéfice, mais avec une somme significative de dettes à moyen terme.

En janvier 2023, le Français Frédéric Benoit (groupe Vernon) reprend l'entreprise et la liquide dans la torpeur de l'été : la faillite est ouverte le 25 juillet, un curateur est désigné, et les créanciers auront trente jours (en pratique, ce mercredi est le dernier jour, même si la faillite n'a été publiée au Moniteur que le 7 août) pour introduire leurs créances au registre central de la solvabilité (regsol.be). Avec, pour les auteurs, cette difficulté bien connue de faire valoir leurs droits d'auteur lorsqu'il n'existe pas de relevés des droits. Notons - la chose est assez rare pour être signalée - que les services du curateur ont, en ce mois d'août, aidé d'initiative des auteurs créanciers à déposer valablement leurs créances sur le registre central.

Lettre à mes élèves

Chaque jour, un enseignant de la Fédération Wallonie-Bruxelles nous livre la lettre qu'il aurait envie d'écrire à ses élèves pour que l'année scolaire se déroule comme sur des roulettes. Aujourd'hui, la lettre de Carine Bologne, professeure de français au Centre d'enseignement libre S2J à Liège.

Mes chers élèves,
Mes chers petits diff*,

Un pied en secondaire et l'autre encore un peu en primaire à cause de ce « foutu » CEB, je sais que cette rentrée a un goût un peu particulier pour vous. Vous êtes contents d'être en secondaire, d'avoir l'impression de suivre les autres, mais reste l'amertume de ces années de primaires souvent difficiles ou non finalisées. Je voulais vous dire qu'il y a des milliers de raisons de se retrouver en « diff » et que vous ne devez jamais vous sentir honteux de votre parcours. Vos résultats scolaires seuls ne définissent pas la personne, sûrement formidable, que vous êtes.

Vous vous retrouvez dans ma classe à cause de troubles, de difficultés, de la maîtrise de la langue ou d'un accident de parcours scolaire ou privé... L'école n'est pas votre amie et vous avez du mal à entrer dans ses cases. Vous avez si peu confiance en vous après des années de galère et de découragement. Pourtant, je peux vous dire que je vois en chacun de vous un potentiel à développer, une belle personne en devenir. Ne doutez pas de vous. Vous êtes des élèves « vrais », avec de grandes qualités de cœur, ce qui est tout aussi important qu'un grand diplôme dans notre société actuelle. Je ne laisserai jamais personne vous rabaisser ou être moqueur avec vous, vous ne valez pas moins que les autres. Je suis convaincue que chacun pourra trouver sa voie, son domaine de compétences et s'épanouir dans quelque chose qu'il aime et pour lequel il est doué.

Durant cette année, je vais essayer de réparer votre relation à l'école, faire en sorte de renouer votre amitié avec elle, comme jadis quand, tout petit, vous vous réjouissiez d'y aller. J'ai envie de voir se rallumer ces petites étincelles d'intérêt et de curiosité dans vos yeux, de vous montrer que, vous aussi, vous avez de multiples compétences et talents. Dans notre petit cocon « diff », vous ne serez pas noyés dans la masse. Une classe plus petite, pour mieux cerner les difficultés de chacun, pouvoir vous donner à tous l'attention dont vous avez besoin et vous permettre de renouer une relation de confiance avec le monde scolaire. Ensemble, on va prendre le temps de réparer les fondations, souvent mal construites, de vos apprentissages.

Ainsi, nous allons parfois revenir à des notions très simples afin de mieux appréhender ce qui vous semble trop complexe. Dans notre classe, on va travailler autrement, partir de vos centres d'intérêt, manipuler, jouer et être dans le concret. Pour ma part, en tant que professeure de français, je vais vous faire découvrir le monde des livres et le plaisir de lire. Toute lecture est bonne, du manga aux grands classiques en passant par la BD ou les romans commerciaux. J'aimerais que vous vous rendiez compte des bienfaits de la lecture et que celle-ci ne soit plus votre ennemie. Il est important de sortir des murs de l'école et vous montrer des lieux où vous n'auriez même jamais pensé aller. On va faire des sorties, avoir des intervenants en classe, s'éveiller à la culture d'ici et d'ailleurs, en collaboration avec les autres cours, dans des projets un peu fous. Parfois, vous trouverez que vous avez de la chance d'être en différenciée et vous aurez même l'impression que les autres sont un peu jaloux de ce que vous faites en classe ou en dehors... Dans ma classe, la tendance est inversée, vous ne serez plus un laissé-pour-compte, vous deviendrez un peu « privilégiés ».

Evidemment, tout cela se met en place car nous formons une chouette équipe avec mes collègues. Vous découvrirez les spécificités de vos profs, et apprendrez qu'à leur manière, chacun essaie de tirer le meilleur de vous. Avec votre super-éducatrice, nous finirons par vous connaître parfois mieux que nos enfants et vous aurez toujours une oreille tendue pour écouter vos joies, comme vos peines. Pour nous, être là pour l'humain derrière l'élève nous semble primordial. Certains d'entre vous auront une logopède ou une spécialiste qui viendra l'assister en classe, d'autres élèves auront droit à du matériel

différent ou plus de temps. Ne pensez pas que ce sont des privilèges, ou de la triche, chacun ici a ses difficultés, et ces aides sont là pour vous permettre d'avancer. Les lunettes ne sont pas de la triche pour les myopes, ces aménagements sont pareils. Il n'est pas honteux d'en avoir besoin, c'est une chance en plus de pouvoir progresser.

Enfin, j'ai envie de vous dire qu'au-delà de la réussite du CEB en fin d'année, j'aime voir plus loin dans votre parcours. J'en ai vu défiler des élèves en « diff » (avant, classes accueil) durant mes vingt ans de carrière et je peux vous dire que beaucoup connaissent de belles réussites dans leur vie privée, scolaire ou professionnelle. J'ai vu des élèves qui arrivaient en détestant l'école et qui ont fini par avoir de très beaux parcours scolaires, d'autres qui ont pris les voies de l'enseignement professionnel ou de l'alternance et qui sont heureux d'avoir trouvé leur place. Il ne faut pas nécessairement devenir médecin ou avocat pour réussir sa vie. Les enjeux de cette année sont cruciaux, je sais, mais je ne veux pas vous voir découragés ou éteints. J'espère allumer un peu d'étincelles dans vos yeux,

vous donner le goût de découvrir de nouvelles choses et que vous découvriez, même un peu, le plaisir d'apprendre. Bienvenue à vous dans ma classe où chacun a sa place. Je me réjouis de cette année où nous allons avancer ensemble. CARINE BOLOGNE

* Le premier degré différencié est accessible aux élèves qui n'ont pas obtenu leur CEB à la fin de leur étude primaire. Les grilles horaires ciblent l'acquisition des compétences de base, particulièrement en français et en mathématiques, tout en s'adaptant aux spécificités des élèves. Ces derniers peuvent repasser leur CEB en fin d'année scolaire, pour ensuite intégrer le parcours commun.

nce



forme d'éducation culturelle menée dans n'importe quelle condition aura un impact, mais quand c'est fait sérieusement, il y a réellement un effet global positif sur les acquis cognitifs. »

Ce qui marche le mieux, c'est quand l'enseignant est proactif, s'approprie l'activité pour la mettre au service de sa matière

Emmanuelle Detry

Segec

”

A noter : les études montrent aussi qu'un Peca ne se fait pas au détriment des moins nantis. En d'autres termes, « si on prive les élèves défavorisés d'un temps d'apprentissage classique pour le consacrer à l'éducation artistique, il n'y a pas d'impact négatif pour eux », précise Ariane Baye.

Ce que confirme et nuance Hugues Draelants, professeur à l'UCLouvain : « Le Peca est intéressant pour amener la culture à l'école, mais il ne faut pas penser qu'initier à des pratiques culturelles ou faire rencontrer des artistes va automatiquement aplanir les inégalités : c'est une illusion. C'est plutôt le rapport à la culture qui est déterminant. La solution n'est pas juste d'amener la culture à l'école, mais de permettre à tous les enfants de rentrer dans la culture de l'école. » Et d'expliquer : « A l'occasion d'une sortie au musée, certains élèves vont rapidement rentrer dans l'activité, parce qu'ils ont les codes. Les autres vont se dire : "Chouette, aujourd'hui, on ne va pas bosser", et ils vont passer à côté des objectifs d'apprentissage. Les enseignants doivent travailler le lien entre l'activité et les contenus scolaires, ce qui ne va pas de soi pour tous les enfants. C'est la culture de l'école qui fait défaut à certains plutôt que seulement la culture à l'école, même si amener la culture à l'école, c'est toujours positif. »

tions n'émanant pas de la FWB. »

Mesurer l'impact en nombre d'activités, c'est bien. Le faire en termes d'apprentissage, c'est mieux. A cet égard, le Royaume-Uni, où la tradition d'éducation artistique et culturelle est davantage ancrée que chez nous, a pris les devants. Ariane Baye, professeure à l'ULiège, pointe pour *Le Soir* une méta-analyse sur le sujet : « On mesure clairement l'impact d'un parcours culturel à l'école sur les apprentissages en mathématique, en lecture, en sciences et en écriture. Quand on combine toutes les données, on a un effet positif : le Royaume-Uni estime que la participation régulière à des activités artistiques engendre un gain de scolarité supplémentaire de trois mois par rapport à ceux qui en auraient été privés. On ne peut pas dire que toute



Carine Bologne, professeure de français au Centre d'enseignement libre S2J à Liège. © DOMINIQUE DUCHESNES.